

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 octobre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15 et 16 octobre 2012

2012 DDEES 217 Subvention (13.000 euros) et convention avec le CNRS pour l'organisation d'une journée thématique sur la végétation urbaine.

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 2 octobre 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui propose une subvention et une convention au CNRS délégation Ile-de-France Ouest et Nord pour l'organisation d'une journée thématique sur la végétation urbaine ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec le CNRS délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 13.000 euros est attribuée au CNRS délégation Ile-de-France Ouest et Nord, pour le compte du Laboratoire Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 23, chapitre 65, nature 65738, ligne VF55014 du budget de fonctionnement de l'année 2012 de la Ville de Paris.